

A large, stylized graphic of the Bell logo, which is a stylized 'B' composed of two interlocking circles. The left circle is dark blue and the right circle is light blue. The graphic is positioned on the left side of the slide, with the text 'Bell' in white on the dark blue circle.

Téléconférence sur les résultats du T2 2026

Le 6 août 2026

Bell

Avis concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans cette présentation constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur la construction de nouvelles stations au sol du service cellulaire par satellite; le calendrier prévu d'exploitation des installations du Réseau d'IA tissé de Bell à Sherwood, en Saskatchewan, à Winnipeg, au Manitoba et à Merritt, en Colombie-Britannique (C.-B.); la capacité approximative en mégawatts (MW) des centres de données d'IA canadiens; la progression du développement du Réseau d'IA tissé de Bell au Canada; les attentes concernant les produits des activités ordinaires et le BAIIA ajusté de Bell SCT Canada pour le deuxième semestre de 2026; l'augmentation des activités de construction du réseau de Ziplly Fiber et la croissance de son nombre d'abonnés en 2026; le moment où les dépenses d'investissement liées au centre de données d'IA en Saskatchewan devraient augmenter; l'amélioration prévue du ratio de levier financier net de BCE à la clôture de la cession des services de réseaux de radio mobile terrestre de Bell Mobilité Inc.; le ratio de levier financier net cible de BCE attendu d'ici la fin de 2027; l'accent mis par BCE sur l'optimisation du bilan, tout en préservant une marge de manœuvre financière afin de financer les priorités stratégiques; l'orientation pour 2026 de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et le dividende annualisé sur actions ordinaires); les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible*, *engagement* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel et l'emploi de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à*, *aspirer à* et *s'engager à* permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde les lecteurs et les lectrices contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Pour une description de ces risques et de ces hypothèses, se reporter au rapport de gestion annuel 2025 de BCE daté du 5 mars 2026, mis à jour dans les rapports de gestion de BCE pour le premier et le deuxième trimestre de 2026 datés du 6 mai 2026 et du 5 août 2026, respectivement, et le communiqué de presse de BCE daté du 6 août 2026 annonçant ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de 2026, documents qui sont tous déposés auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à sedarplus.ca) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à sec.gov) et disponibles sur le site Web de BCE, à BCE.ca. Les déclarations prospectives qui figurent dans cette présentation décrivent nos attentes au 6 août 2026 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans cette présentation, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Faits saillants du T2 et progrès sur les priorités stratégiques

Être axé sur le client

- Taux de désabonnement des abonnés des services postpayés¹⁾ de 1,02 %, amélioration de 4 pb a/a – niveau trimestriel le plus bas en 3 ans
- Lancement des solutions Internet toujours connecté – Internet sans fil de secours et Alimentation de secours
- Service de Bell désigné comme le service Internet le plus fiable au pays par Opensignal²⁾ et le réseau 5G+ le plus rapide au Canada par Rohde & Schwartz³⁾, et 10 prix Speedtest d'Ookla décernés à Bell, dont celui du meilleur réseau mobile du Canada et de l'Internet le plus rapide au pays⁴⁾

Offrir les meilleurs réseaux de fibre et sans fil

- Croissance continue générée par la fibre optique, avec 55 000 ajouts nets d'abonnés
- Part importante des ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles liée à la marque de premier ordre de Bell
- Hausse a/a de 24 000 ajouts nets d'abonnés des services vidéo découlant de l'adoption solide des forfaits de diffusion en continu et du service de télé sans récepteur
- Dynamisme soutenu pour l'intensité des produits, alimenté par la croissance de la fibre optique et par l'adoption plus généralisée des abonnements aux services de contenu
- Construction de la première station souveraine au sol du service cellulaire par satellite au Canada, située au Québec, et autres stations en construction

¹⁾ Le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles s'entend des annulations d'abonnement aux services par les abonnés utilisant des téléphones mobiles.

²⁾ Prix Opensignal — Canada : Rapport sur l'expérience offerte par les services à large bande fixes, juin 2026, résultats tirés d'une analyse indépendante des services à large bande fixes et fondés sur des mesures qui ont été enregistrées du 1^{er} février au 1^{er} mai 2026.

³⁾ Rohde & Schwarz SwissQual AG, indice de performance des réseaux 2026, selon les tests de performance effectués dans 19 collectivités canadiennes.

⁴⁾ Le réseau pure fibre de Bell a été nommé le réseau Internet le plus rapide au Canada dans le cadre des prix Speedtest^{MC} d'Ookla®, chef de file mondial en matière de tests et d'analyses de réseaux fixes et mobiles, d'après les données de Speedtest Score® d'Ookla®. Bell a reçu le prix du meilleur réseau mobile dans l'ensemble d'Ookla, dans le cadre des prix Speedtest^{MC} d'après les données de Speedtest Intelligence® d'Ookla®. Se reporter au rapport sur la connectivité Speedtest d'Ookla pour le Canada, premier semestre 2026 (de janvier à juin 2026). Tous droits réservés.

Faits saillants du T2 et progrès sur les priorités stratégiques (suite)

Être la référence en matière de solutions d'IA pour les entreprises

- Dynamisme soutenu des solutions d'IA
- Construction en cours d'un centre de données de 300 MW en Saskatchewan
- Centre de données de Winnipeg sur la bonne voie pour entrer en service au deuxième semestre de 2026
- Entrée en service de la phase 2 du centre de données de Merritt, en C.-B., au début de 2027 — entente en matière d'infrastructure d'IA conclue avec plusieurs partenaires : Cohere, BUZZ HPC et Hypertec
- Forte demande des services de Ateko et de Bell Cyber, hausse des produits combinés de 29 % a/a

Devenir un leader du contenu et des médias numériques

- 5,1 millions d'abonnés de Crave, en hausse de 23 % a/a
- Forte performance liée à la Coupe du Monde de la FIFA pour TSN, CTV, RDS, Noovo et les plateformes de diffusion en continu
- Dynamisme continu des activités numériques, hausse de 6 % a/a des produits liés au contenu numérique¹⁾ de Bell Média
- Prolongation de l'entente des droits de diffusion et de diffusion en continu à long terme avec la LCF

¹⁾ Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, la formule d'abonnement à Crave soutenue par la publicité, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

Réseau d'IA tissé de Bell : progression du déploiement dans l'ensemble du Canada

Merritt, C.-B.



- ✓ Phase 1 en service depuis mars 2026, phase 2 devrait être en service au début de 2027
- ✓ Total de la capacité visée par des contrats de 13 MW (6,5 MW + 6,5 MW)

Sherwood, Saskatchewan



- ✓ Progression de la construction : premières dalles coulées et travaux de la structure d'acier en cours
- ✓ Phase 1 toujours en voie d'entrer en service au premier semestre 2027

Deux centres de données opérationnels en C.-B., une installation de 300 MW en cours d'aménagement en Saskatchewan et une capacité potentielle d'environ 800 MW à l'échelle du Canada¹⁾

¹⁾ La capacité d'environ 800 MW reflète la capacité potentielle actuellement visée par BCE pour la capacité de l'infrastructure d'IA à l'échelle du Canada. La capacité contractuelle jusqu'à maintenant est d'environ 335 MW, ce qui inclut l'installation de 300 MW en Saskatchewan.

Atteinte des cibles présentées lors de la Journée des investisseurs

Nouveaux abonnés de la marque Bell



Taux de désabonnement des services sans fil postpayés



Intensité des produits



Part de marché des services Internet par fibre



Produits tirés des solutions propulsées par l'IA



Abonnés de Crave



Mise en œuvre rigoureuse des principales mesures présentées lors de la Journée des investisseurs

Résultats financiers et d'exploitation

Résultats financiers consolidés

(en millions \$, sauf les données par action)	T2 26	A/A
Produits des activités ordinaires	6 176	1,5 %
Tirés des services	5 491	4,3 %
Tirés des produits	685	(16,3) %
BAlIA ajusté¹⁾	2 702	1,0 %
Marge ²⁾	43,8 %	(0,1) pt
Bénéfice net	629	(2,3) %
BPA établi selon les normes	0,60	(4,8) %
BPA ajusté¹⁾	0,65	3,2 %
Dépenses d'investissement	1 080	(41,5) %
Intensité du capital ³⁾	17,5 %	(5,0) pt
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 162	11,0 %
Flux de trésorerie disponibles (FTD)¹⁾	1 042	(9,5) %

- Augmentation de 1,5 % a/a des produits grâce à l'apport de Ziplly Fiber et à la croissance de Bell Média
- Hausse de 1,0 % du BAlIA ajusté liée à Ziplly Fiber
- Baisse a/a du bénéfice net et du BPA établi selon les normes en raison de l'accroissement de la dotation aux amortissements, des charges d'intérêts et de l'impôt sur le résultat
- BPA ajusté de 0,65 \$, en hausse de 3,2 %
- Croissance de 317 M\$ des dépenses d'investissement liée à Ziplly Fiber et au Réseau d'IA tissé de Bell
 - La majorité des dépenses d'investissement d'environ 1,3 G\$ en 2026 prévues pour le centre de données d'IA en Saskatchewan devrait être engagée au deuxième semestre de 2026
- FTD solides générés de 1 042 M\$ — conformes à l'orientation pour l'exercice 2026

¹⁾ Le BAlIA ajusté est un total de mesures sectorielles, le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter aux sections *Total des mesures sectorielles*, *Ratios non conformes aux PCGR* et *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.

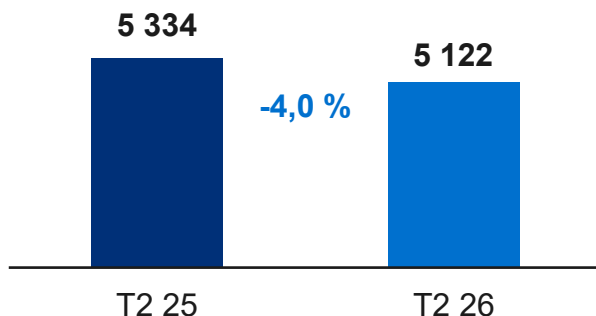
²⁾ La marge du BAlIA ajusté se définit comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

³⁾ L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.

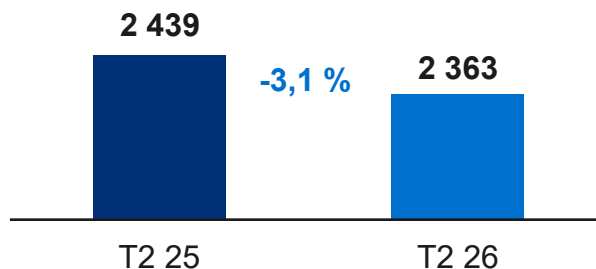
Résultats financiers conformes à l'orientation pour l'exercice 2026

Bell Services de communications et de technologies – Canada

Produits des activités ordinaires (en millions \$)



BAIIA ajusté (en millions \$)



Faits saillants opérationnels du T2

- 41 594 ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles
 - Ajouts nets importants pour la marque principale de Bell
- Taux de désabonnement des services postpayés de 1,02 %, amélioration de 4 pb a/a
 - Niveau trimestriel le plus bas depuis le T2 2023
- Compte non tenu des produits liés au Sommet du G7 au T2 2025, RMU¹⁾ relativement stable a/a — baisse de 2,3 % a/a du RMU déclaré
- 45 271 ajouts nets des services FTTH résidentiels
- 8 741 ajouts nets d'abonnés des services vidéo vs 15 851 pertes nettes au T2 2025

Résultats financiers du T2

- Les produits des activités ordinaires enregistrés au T2 2025 ont été avantagés par la comptabilisation des produits tirés du contrat de location-financement relatif au centre de données à Mission Flats dans Bell Marchés Affaires²⁾ et des produits liés au Sommet du G7 dans Bell Marchés Affaires et le secteur des services sans fil
- Compte non tenu de l'incidence favorable des produits liés à Mission Flats et au G7 au T2 2025, les produits de Bell Marchés Affaires ont augmenté a/a — baisse de 8,5 % a/a des produits déclarés de Bell Marchés Affaires
- Compte non tenu de l'incidence des produits liés au Sommet du G7 au T2 2025, les produits tirés des services sans fil ont été stables a/a — baisse de 2,2 % a/a des produits tirés des services sans fil déclarés
- Baisse de 6,6 % des produits d'exploitation tirés des produits des services sans fil, en raison de la diminution des ventes de téléphones mobiles, les activités sur le marché au T2 s'orientant vers les services permettant aux abonnés d'apporter leurs propres appareils
- Marge du BAIIA ajusté de 46,1 %, amélioration de 40 pb

Amélioration prévue de la trajectoire des produits et du BAIIA ajusté au deuxième semestre de 2026

¹⁾ Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT Canada divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.

²⁾ Les produits d'exploitation de Bell Marchés Affaires comprennent les produits d'exploitation tirés des produits et des services sur fil et sans fil générés par la vente de services de communications et de solutions propulsées par l'IA à de grandes et moyennes entreprises clientes de détail. Les produits tirés des communications comprennent les services de connectivité de base, dont les services de réseau sans fil, Internet, voix et données vendus directement à la clientèle d'affaires, ainsi que les services infonuagiques évolués, comme les services de centres de contact (CCaaS) et les communications unifiées en tant que service (UCaaS). Les produits tirés des solutions propulsées par l'IA comprennent les produits tirés d'Ateko, de Bell Cyber et du Réseau d'IA tissé de Bell.

Bell Services de communications et de technologies – États-Unis

T2 26

Résultats financiers

Produits des activités ordinaires
(en millions \$) **234**

BAIIA ajusté (en millions \$) **95**
Marge 40,6 %

Données sur les abonnés

Ajouts nets des services FTTH
résidentiels (en milliers) **9,6**

Total des ajouts nets des services
Internet (en milliers) **6,1**

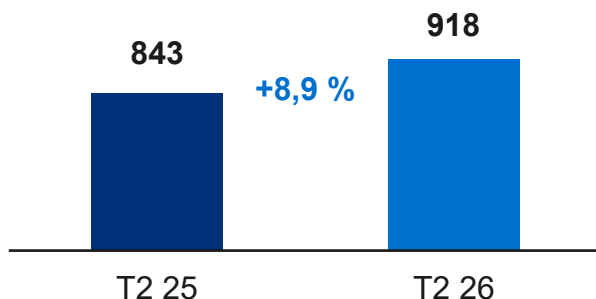
Abonnés des services FTTH
résidentiels (en milliers) **378**

Total des abonnés des services
Internet (en milliers) **446**

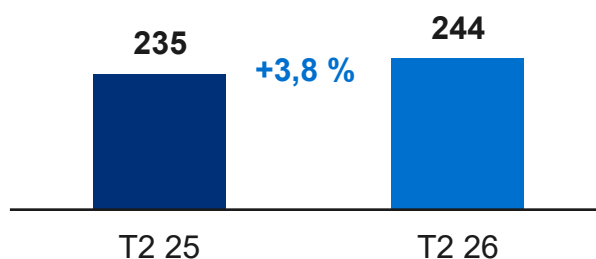
- Augmentation considérable prévue des activités de déploiement au deuxième semestre de 2026
 - Les dépôts de demandes de permis se sont accélérés au cours du T2
- Nombre d'ajouts nets trimestriels d'abonnés des services FTTH résidentiels et nombre total d'ajouts nets des abonnés des services Internet les plus élevés enregistrés depuis l'acquisition
- Tendances des taux de pénétration toujours conformes à l'analyse d'investissement dans l'ensemble des nouvelles cohortes liées à la fibre
- Marge du BAIIA ajusté de 40,6 %, ce qui reflète l'intensification des activités d'acquisition d'abonnés découlant de la hausse des ajouts nets des abonnés des services Internet

Accélération prévue du dynamisme lié aux abonnés et des activités de déploiement au cours du deuxième semestre de 2026

Produits des activités ordinaires (en millions \$)



BAlIA ajusté (en millions \$)



Faits saillants opérationnels du T2

- 5,1 millions d'abonnés de Crave, en hausse de 23 % a/a
 - Augmentation de 49 % a/a des abonnés du service de diffusion en continu directement aux consommateurs
- Excellente performance liée à la Coupe du Monde de la FIFA dans l'ensemble des plateformes linéaires et de diffusion en continu
 - Hausse de 43 % de l'auditoire de la phase de groupe par rapport au tournoi de 2022¹⁾

Résultats financiers du T2

- Accroissement de 8,9 % a/a du total des produits attribuable à la Coupe du monde de la FIFA, à la croissance de Crave, au Grand Prix du Canada de F1 2026 et aux ventes de programmes
- Produits tirés de la publicité en hausse de 5,3 % a/a
 - Produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo numérique²⁾ en hausse de 39 % a/a
- Produits tirés des frais d'abonnement en hausse de 6,7 % a/a grâce à la forte croissance soutenue de Crave et des services de diffusion en continu directement aux consommateurs de contenu sportif
- Hausse du BAlIA ajusté de 3,8 % a/a

L'excellence du portefeuille de contenu stimule la croissance soutenue du nombre d'abonnés aux services de diffusion en continu et la monétisation des services numériques

¹⁾ TSN/CTV/RDS/Noovo, personnes âgées de 2 ans et plus, Canada total, T2 2026.

²⁾ Les produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo numérique s'entendent des produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles et les applications sur les téléviseurs connectés.

Situation financière et de trésorerie

Liquidités disponibles¹⁾

4,6 G\$
dont 477 M\$ en trésorerie

*Au 30 juin 2026

Ratio de levier financier net¹⁾

~3,7 fois

*Au 30 juin 2026

Ratio de solvabilité²⁾

~125 %

*Total des régimes PD de BCE au 30 juin 2026

- Liquidités disponibles totales de 4,6 G\$ à la fin du T2
- Excédent de solvabilité des régimes de retraite PD de 4,9 G\$
 - Ratio de solvabilité bien supérieur à 105 %
- Ratio de levier financier net de 3,7 fois, amélioration d'environ 0,1 fois depuis le T4
 - Placement auprès du public de titres d'emprunt totalisant 2,5 G\$ réalisé en juin
 - Remboursement de titres d'emprunt se négociant à un prix inférieur à leur valeur nominale au moyen d'offres publiques de rachat
 - Cession en cours des services de réseaux de radio mobile terrestre qui devrait soutenir le désendettement
- En voie d'atteindre un ratio de levier financier net cible de 3,5 fois d'ici la fin de 2027

¹⁾ Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital. Se reporter aux sections *Mesures financières non conformes aux PCGR* et *Mesures de gestion du capital* de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.

²⁾ Le ratio de solvabilité des régimes de retraite est défini comme l'actif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, divisé par le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, calculé conformément à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* (LNPP) et à son règlement connexe. En vertu de la LNPP, le Bureau du surintendant des institutions financières exige que les sociétés effectuent périodiquement des évaluations de solvabilité, y compris le calcul des ratios de solvabilité des régimes de retraite, pour les régimes de retraite agréés par le gouvernement fédéral. L'évaluation de la solvabilité suppose la cessation des régimes de retraite à la date d'évaluation.

Nous mettons continuellement l'accent sur l'optimisation du bilan, tout en préservant une marge de manœuvre financière afin de financer nos priorités stratégiques

Objectifs financiers pour 2026

BCE	Orientation au 16 mars¹⁾
Croissance des produits	1 % à 5 %
Croissance du BAIIA ajusté	0 % à 4 %
Intensité du capital²⁾	~20 %
Croissance du BPA ajusté³⁾	(11) % à (5) %
Croissance des flux de trésorerie disponibles⁴⁾	(34) % à (28) % 2 100 M\$ à 2 300 M\$
Dividende annualisé sur actions ordinaires	1,75 \$

¹⁾ Mise à jour de l'orientation le 16 mars 2026 pour tenir compte de l'incidence financière prévue du centre de données d'IA en Saskatchewan.

²⁾ Pour 2026, nous anticipons une augmentation des dépenses d'investissement de 1,3 G\$ par rapport à 2025 en raison du développement du centre de données d'IA en Saskatchewan, ce qui entraînera une hausse du ratio d'intensité du capital.

³⁾ Pour 2026, nous anticipons une baisse du BPA ajusté en raison de l'augmentation de la dotation aux amortissements et des charges d'intérêts et de la diminution des ajustements fiscaux.

⁴⁾ Pour 2026, nous anticipons une baisse des flux de trésorerie disponibles du fait de l'augmentation des dépenses d'investissement liée au développement du centre de données d'IA en Saskatchewan.

Reconfirmation de tous les objectifs de l'orientation financière pour 2026

Annexe

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes IFRS® de comptabilité ou aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs et aux lectrices de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes : i) mesures financières non conformes aux PCGR; ii) ratios non conformes aux PCGR; iii) total des mesures sectorielles; iv) mesures de gestion du capital et v) mesures financières supplémentaires. La présente annexe fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans cette présentation pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans cette présentation si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Bénéfice net ajusté* du rapport de gestion de BCE pour le deuxième trimestre de 2026 (disponible sur SEDAR+, à sedarplus.ca, et sur EDGAR, à sec.gov), qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Liquidités disponibles* du rapport de gestion de BCE pour le deuxième trimestre de 2026, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la trésorerie, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Flux de trésorerie disponibles, flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives et flux de trésorerie disponibles excédentaires* du rapport de gestion de BCE pour le deuxième trimestre de 2026, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

Dette nette

La dette nette est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Dette nette* du rapport de gestion de BCE pour le deuxième trimestre de 2026, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la dette à long terme, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Ratios non conformes aux PCGR

BPA ajusté

Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir la section précédente, *Mesures financières non conformes aux PCGR*. Reportez-vous à la section 8.2, *Ratios non conformes aux PCGR – BPA ajusté* du rapport de gestion de BCE pour le deuxième trimestre de 2026, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations sur le BPA ajusté.

Total des mesures sectorielles

BAlIA ajusté

Le BAlIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Nous définissons le BAlIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Reportez-vous à la section 8.3, *Total des mesures sectorielles – BAlIA ajusté* du rapport de gestion de BCE pour le deuxième trimestre de 2026, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec le bénéfice net, mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Mesures de gestion du capital

Ratio de levier financier net

Le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital et correspond à la dette nette divisée par le BAlIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, voir la section précédente, *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAlIA ajusté désigne le BAlIA ajusté des 12 derniers mois. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.